



Valable du 18 mai au 29 octobre 2023

Retrait des Multi Pass dès le 18 mai
dans les Offices du Tourisme de Champéry et Morgins

UN PROJET

Portes du Soleil
SKI & BIKE

EN COLLABORATION
AVEC

REGION DENTS DU MIDI
Portes du Soleil



Le Multi Pass, qu'est-ce que c'est ?

Le Multi Pass Portes du Soleil, c'est une carte qui vous permet de profiter de **60 activités gratuites** en accès illimité et de **60 activités à prix réduit**. Le Multi Pass saison est remis gratuitement aux résidents secondaires de la Région Dents du Midi.

Comment obtenir ses Multi Pass ?

1. Payer le forfait taxe de séjour
2. Se rendre à l'office du tourisme de Morgins ou de Champéry à partir du 18 mai, avec :
 - Les Multi Pass des années précédentes
 - Une pièce d'identité
 - La copie de la facture acquittée

CHF 3.-

LES MULTI PASS DES ANNÉES PRÉCÉDENTES SONT RÉUTILISABLES. PENSEZ À LES PRENDRE AVEC VOUS LORS DU RETRAIT DES NOUVEAUX PASS, SANS QUOI TOUT NOUVEAU SUPPORT "MAINS LIBRES" VOUS SERA FACTURÉ CHF 3.-/PIÈCE

Les responsabilités du propriétaire

Les Multi Pass remis au propriétaire sont valables pour tous les occupants de son logement de vacances. Il a le devoir de les mettre à la disposition de ses locataires, amis, et membres de la famille, et de gérer leur restitution.

⚠ Si un propriétaire ne met pas les Multi Pass à la disposition des occupants de son logement de vacances, tout pass édité pour lesdits occupants pourra lui être facturé à prix coûtant (CHF 99.- pièce).

- Les Multi Pass ne peuvent pas être prêtés ou donnés aux personnes autres que celles qui occupent le logement de vacances du propriétaire.
- Les Multi Pass remis au propriétaire ne peuvent en aucun cas être vendus.
- Vous louez votre logement via une agence immobilière ? Confiez-lui la tâche de récupérer vos Multi Pass pour vos locataires.

Conditions d'obtention

DANS LA RÉGION DENTS DU MIDI	AILLEURS DANS LES PORTES DU SOLEIL
Coûts Le Multi Pass saison est remis gratuitement aux résidents secondaires (1 carte par 17m ²).	Coûts Le Multi Pass saison est vendu CHF 99.-.
Transmission Vos Multi Pass saison peuvent être transmis sans frais supplémentaires à tous les occupants de votre logement de vacances.	Transmission Le Multi Pass saison est nominatif et non transmissible. Les autres occupants (locataires, amis, membres de la famille) doivent l'acquérir au tarif en vigueur.

DEPUIS 2022 :

En cas de perte, tout Multi Pass remplacé sera facturé à prix coûtant (CHF 99.- pièce).

regiondentsdumidi.ch/multipass

